

Le diplôme national du brevet (DNB)

Le Diplôme National du Brevet, c'est :

- **Des épreuves ponctuelles :**
 - **8 heures d'épreuves écrites** : français, mathématiques, histoire-géographie-EMC, sciences (physique chimie et/ou technologie et/ou SVT)
 - **une épreuve orale portant sur un EPI** (Enseignement Pratique Interdisciplinaire)
- **La validation des compétences du cycle 4 (5^{ème}, 4^{ème}, 3^{ème})**

Calcul des points pour l'obtention du brevet

Épreuves ponctuelles : 300 points

- 100 points : mathématiques- sciences
- 100 points : français-histoire-géographie-EMC
- 100 points : épreuve orale

+

Validation des compétences : 400 points

= 700 points

Pour obtenir le DNB, il faut 350 points sur 700,

Deux jours d'épreuves écrites

- **1^{er} jour : le français (3h) et l'histoire-géographie-EMC (2h)**
 - Un thème en fil rouge
 - Des questions identifiées pour chaque discipline
 - Un travail de rédaction et d'argumentation
 - Une dictée

- **2^{ème} jour : mathématiques (2 h) et de sciences expérimentales et de technologie (2x 30 min)**

3 combinaisons possibles: mathématiques, physique, SVT
mathématiques, physique, technologie
mathématiques, SVT, technologie





 - Un thème en fil rouge
 - Des questions identifiées pour chaque discipline

L'épreuve orale

- Doit normalement avoir lieu entre le 15 avril et le dernier jour des épreuves écrites,
- Épreuve de 15 minutes : 10 minutes d'exposé et 5 minutes d'entretien avec le jury (au moins 2 professeurs),
- Présentation d'un projet inter-disciplinaire conduit dans le cadre des EPI ou d'un parcours (avenir, santé, citoyen, artistique)
- Seul ou en groupe (3 élèves maximum)

Bilan de fin de cycle

400 points sur 700

	Insuffisante 10 points	Fragile 20 points	Satisfaisante 35 points	Très bonne 50 points
Langue française à l'oral et à l'écrit				
Langues étrangères et régionales				
Langages mathématiques, scientifiques et informatiques				
Langage des arts et du corps				
Les méthodes et outils pour apprendre				
La formation de la personne et du citoyen				
Les systèmes naturels et les systèmes techniques				
Les représentations du monde et l'activité humaine				

Les échéances

- Inscriptions : novembre – décembre (Possibilité de demandes d'aménagement d'épreuves pour élèves avec PPS ou PAP) – **La carte d'identité en cours de validité sera demandée.**
- Épreuves communes : jeudi 8 et vendredi 9 février
- Brevet blanc :
 - épreuves écrites jeudi 12 et vendredi 13 avril
 - épreuve orale : vendredi 18 mai
- Épreuves réelles : dates non communiquées

Ressources

- ❖ Le site du collège → onglet TOUT SUR LE BREVET
 - textes officiels
 - informations actualisées sur le déroulement des épreuves
 - dates (épreuves communes, brevet blanc, brevet)
 - exemples de sujets

❖ EDUSCOL